

ÉTUDE HARRIS INTERACTIVE POUR PRÉSANSE

# Enjeux de santé et de sécurité au travail

À l'heure où les partenaires sociaux se concertent sur l'avenir du système d'acteurs œuvrant dans le champ de la santé au travail en France, Présanse a cherché à mesurer et décrypter la perception qu'ont les employeurs de l'action des SSTI, pour ainsi contribuer à un état des lieux actualisé qui fonde les évolutions à venir sur la réalité du terrain.

## Une étude nécessaire dans un contexte de réforme

Le rapport remis en août par la Députée du Nord Charlotte Lecocq, en réponse à une commande du Premier ministre, propose de transformer radicalement le modèle de la Santé au travail en France, faisant abstraction de la dynamique actuelle de transformation des Services de santé au travail interentreprises (SSTI) initiée depuis la loi Travail de 2016, et sans disposer de données sur l'image ou les résultats réels des Services.

Présanse a donc commandé au mois d'avril 2019, à l'Institut Harris Interactive, une enquête indépendante approfondie auprès d'un échantillon représentatif de 410 dirigeants d'entreprises de 1 à 249 salariés pour recueillir la vision de ses principales parties prenantes.

Le premier enseignement positif est que les sujets de Santé au travail sont perçus comme des enjeux prioritaires pour les employeurs du secteur privé.

## Dès lors, quel regard les employeurs portent-ils sur les Services de santé au travail interentreprises ?

**Pour 72 % des dirigeants de TPE/PME, les Services de santé au travail disposent d'une image positive et plus particulièrement dans les entreprises de plus de 50 salariés (85 %).** Ils sont également 76 % à apprécier le professionnalisme des équipes et des intervenants. Les Services de santé au travail sont généralement considérés comme dignes de confiance (77 %), indispensables (68 %) et à l'écoute des besoins (60 %).

Cette perception contraste avec les verbatims plutôt négatifs recueillis par la mission conduite par Madame Lecocq et qui justifiaient pour partie une remise en cause profonde. Elle confirme, en revanche, les études de satisfaction conduites par les SSTI auprès de leurs entreprises adhérentes.

Un second volet de cette enquête a été réalisé sur les salariés : une restitution en sera faite à l'occasion du congrès Préventica Paris (voir page 9 de ce numéro). ■

---

Pour **72 %** des dirigeants de TPE/PME, les Services de santé au travail disposent d'une image positive, et plus particulièrement dans les entreprises de plus de 50 salariés (85 %).

**86 %** des sondés valorisent la proximité géographique du SSTI par rapport à leur entreprise.

Pour **84 %** de l'échantillon, cette proximité est jugée comme importante, voire prioritaire, pour l'avenir et la bonne conduite du système.

**67 %** des dirigeants estiment que leur entreprise a mis en place des actions en matière de santé et de sécurité au cours des 3 dernières années et le SSTI est apparu très nettement comme le principal acteur ayant accompagné l'entreprise.

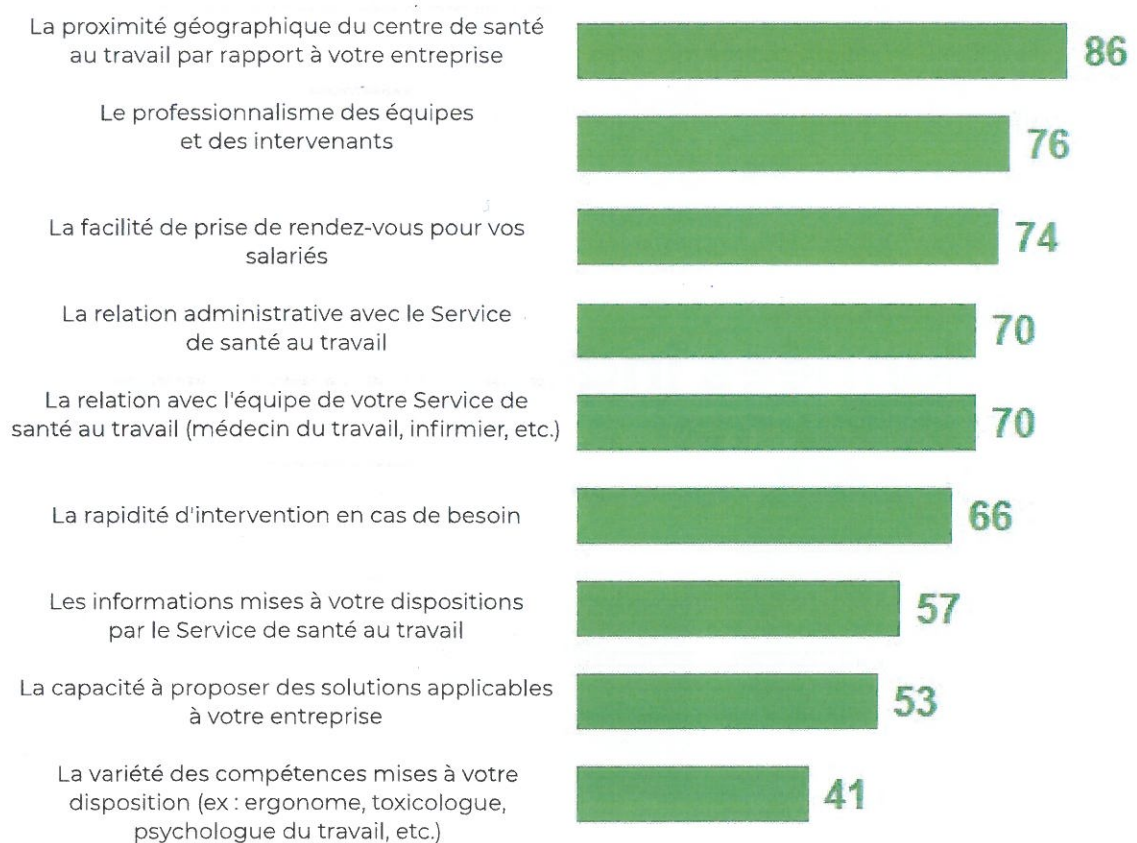
**72 %** des dirigeants estiment que les décisions concernant les enjeux de santé et de prévention doivent être prises de manière collégiale entre la direction et les salariés de l'entreprise.

---

## Les dirigeants se montrent surtout satisfaits concernant la proximité du centre de santé au travail et le professionnalisme des équipes

Plus précisément, êtes-vous satisfait(e) ou non de chacun des aspects suivants liés à votre service de santé au travail ?

- À tous, en % de réponses « Oui » -



Extrait du diaporama de Mme Magalie GERARD, présenté en AG de Présanse à Lyon.